

ANNEXE I

RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats < 2,5 kg

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats de 2,5 - 7,5 kg

2. COMPOSITION QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Substances actives :

Chaque applicateur spot-on délivre :

NexGard Combo	Volume d'une dose (ml)	Ésafoxolaner (mg)	Éprinomectine (mg)	Praziquantel (mg)
Chats 0,8 - < 2,5 kg	0,3	3,60	1,20	24,90
Chats 2,5 - < 7,5 kg	0,9	10,80	3,60	74,70

Excipients:

Composition qualitative en excipients et autres composants	Composition quantitative si cette information est essentielle à une bonne administration du médicament vétérinaire
Butylhydroxytoluène (E321)	1 mg/ml
Isosorbide de diméthyle	-
Glycérol formal	-

Solution incolore transparente à jaune clair à marron clair.

3. INFORMATIONS CLINIQUES

3.1 Espèces cibles

Chats.

3.2 Indications d'utilisation pour chaque espèce cible

Pour les chats atteints ou à risque d'infestation parasitaires mixtes par des cestodes, des nématodes et des ectoparasites. Le médicament vétérinaire est exclusivement indiqué lorsque les trois groupes sont ciblés en même temps.

Ectoparasites

- Traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Un traitement assure une activité insecticide immédiate et persistante contre les puces pendant un mois.
- Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement pour le contrôle de la dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP).
- Traitement des infestations par les tiques. Un traitement assure une activité acaricide immédiate et persistante contre *Ixodes scapularis* et *Ixodes hexagonus* pendant un mois et *Ixodes ricinus* pendant 5 semaines.
- Activité acaricide persistante de 7 jours à cinq semaines sur les tiques après traitement de l'infestation contre *Rhipicephalus sanguineus*.
- Traitement des infestations par *Otodectes cynotis* (gale auriculaire).
- Traitement de la gale notoédrique (causé par *Notoedres cati*).

Cestodes gastro-intestinaux

- Traitement des infestations par les vers plats (*Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaeformis*, *Echinococcus multilocularis*, *Joyeuxiella pasqualei*, et *Joyeuxiella fuhrmanni*).

Nématodes

Nématodes gastro-intestinaux

- Traitement des infestations par les nématodes gastro-intestinaux (larves L3, L4 et adultes de *Toxocara cati*, larves L4 et adultes de *Ancylostoma tubaeforme* et *Ancylostoma ceylanicum*, et adultes de *Toxascaris leonina* et d'*Ancylostoma braziliense*).

Nématodes cardio-pulmonaires

- Prévention de la dirofilariose (*Dirofilaria immitis*) pendant un mois.
- Traitement des infestations par les vers pulmonaires félins (larves L4 et adultes *Troglostrongylus brevior*, larves L3, L4 et adultes d'*Aelurostrongylus abstrusus*).
- Prévention d'aelurostrongylose (par réduction du nombre d'infestation par les larves L3 et L4 d'*Aelurostrongylus abstrusus*).

Nématodes vésicaux

- Traitement des infestations par les vers vésicaux (*Capillaria plica*).

Vers oculaires

- Traitement des infestations par les vers oculaires (*Thelazia callipaeda*).

3.3 Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

3.4 Mises en garde particulières

Lors de l'application du médicament vétérinaire, une attention particulière doit être portée chez les races à poils longs pour s'assurer qu'il est appliqué directement sur la peau et non sur les poils, ce qui pourrait diminuer la biodisponibilité des substances actives.

Il est nécessaire que les tiques et les puces aient commencé leur repas sur le chat pour être exposés à l'ésafoxolaner, par conséquent le risque de maladie transmise par les arthropodes ne peut pas être exclu.

Les chats vivant dans des zones endémiques de dirofilariose, ou ceux qui ont voyagé dans des zones endémiques, peuvent être infestés par des filaires adultes. Même si le médicament vétérinaire peut être administré en toute sécurité aux chats infestés par des filaires adultes, aucun effet thérapeutique contre les formes adultes de *Dirofilaria immitis* n'a été établi. Ainsi, il est recommandé que tous les chats âgés de 6 mois ou plus, vivant dans des zones endémiques de dirofilariose, soient soumis à des tests de détection d'infestation par des filaires adultes avant administration du médicament vétérinaire pour la prévention de la dirofilariose.

Une ré-infestation par les vers plats peut se produire à moins de gérer les hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. Certains chats atteints d'infestation manifeste par *Joyeuxiella spp.* ou *Dipylidium caninum* peuvent cependant ne jamais héberger une quantité importante de vers juvéniles qui peuvent être moins sensibles au produit. Dans ce tel cas, il est donc recommandé d'effectuer un suivi à la fin du traitement.

La résistance des parasites à une classe particulière d'antiparasitaires incluse dans la composition d'une association médicamenteuse peut se développer après l'utilisation répétée d'antiparasitaires de ces classes sur une longue période. Par conséquent, l'information épidémiologique relative à la sensibilité actuelle des espèces cibles doit être prise en compte afin de limiter la possibilité de sélection future de résistances.

L'utilisation d'antiparasitaires lorsqu'ils ne sont pas nécessaires ou une utilisation non conforme aux indications fournies dans le RCP peut augmenter la pression de sélection de résistances et entraîner une réduction de l'efficacité. La décision d'utiliser le produit doit s'appuyer sur la confirmation de l'espèce et de la charge parasitaire, ou du risque d'infestation basé sur les données épidémiologiques, pour chaque animal.

En l'absence de risque de co-infection, un produit à spectre étroit doit être utilisé.

La possibilité que d'autres animaux vivant dans le même foyer puissent être à l'origine de réinfection par des puces ou des vers doit être envisagée et ces derniers doivent être traités si nécessaire avec un produit adapté.

Éviter de shampooiner l'animal dans les 2 jours suivant l'application du produit parce que l'efficacité du produit dans ce cas n'a pas été testée.

Pour réduire la ré-infestation due à l'émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chats du foyer. Les autres animaux vivant dans le même foyer doivent aussi être traités avec un médicament approprié.

Tous les stades des puces peuvent infester le panier du chat, son lieu de couchage et ses zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive de puces et au début des mesures de contrôle, ces zones doivent être traitées avec un produit approprié pour l'environnement et aspirées régulièrement.

Une étude en laboratoire contre une espèce de tique a montré que le port d'un collier Elisabéthain entre le moment du traitement et les deux jours suivants pouvait retarder le début d'action du produit.

3.5 Précautions particulières d'emploi

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Pour application spot-on uniquement. Ne pas injecter, ne pas administrer par voie orale ni par toute autre voie. Éviter tout contact avec les yeux du chat. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un vétérinaire.

Il est important d'appliquer le médicament vétérinaire sur une zone de peau que le chat ne peut pas lécher : la ligne médiane du cou, entre la base du crâne et les omoplates. S'assurer que les animaux ne peuvent pas se lécher entre eux jusqu'à ce la zone traitée ne soit plus visible. L'ingestion du médicament vétérinaire peut donner lieu à une salivation excessive.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été évaluée chez les chatons âgés de moins de 8 semaines. Le produit doit être utilisé chez les chats pesant au moins de 0,8 kg et âgés d'au moins 8 semaines. Le médicament vétérinaire doit être exclusivement utilisé lorsqu'une infestation mixte est confirmée ou lorsque les chats ont un risque significatif d'avoir une infestation mixte avec des ectoparasites et des nématodes (incluant la prévention de la dirofilariose) et qu'un traitement simultané contre les cestodes est indiqué. En l'absence de risque de co-infestation, l'utilisation d'un antiparasitaire à spectre étroit doit être considéré en première intention.

Le fondement pour la prescription et la fréquence d'utilisation doit être adapté aux besoins individuels du chat, basé sur l'évaluation clinique, le style de vie de l'animal et la situation épidémiologique locale (y compris les risques zoonotiques, le cas échéant) pour traiter exclusivement les infestations ou risques d'infestation mixtes.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé sur d'autres chats sans avoir consulté un vétérinaire au préalable.

Les traitements répétés doivent être limités à des situations individuelles (voir rubrique 3.9 pour les instructions de traitement) avec un intervalle minimum de traitement de 4 semaines. L'innocuité n'a pas été évaluée au-delà de 6 mois de traitement (voir également rubriques 3.4, 3.10 et 4.2) ; aussi il n'est pas recommandé d'administrer plus de 6 traitements consécutifs sur une période de 12 mois.

L'échinococcose représente un danger pour l'homme et est une maladie à déclaration obligatoire auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (WOAH). En cas d'échinococcose, des directives spécifiques sur le traitement et le suivi ainsi que sur la protection des personnes doivent être suivies. Consulter des experts ou des instituts de parasitologie.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Se laver les mains immédiatement après utilisation.

Les applicateurs usagés doivent être immédiatement éliminés et ne pas être laissés à la vue ou à la portée des enfants.

Éviter de toucher le contenu de l'applicateur avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Ce médicament vétérinaire peut causer une irritation des yeux, qui peut être grave dans des cas exceptionnels. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'utilisation de lentilles de contact, les enlever après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer. Demandez conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

S'assurer que la zone d'application n'est plus visible avant de la toucher. Les enfants ne doivent pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application ne soit plus visible et il n'est pas recommandé que les animaux récemment traités dorment avec leurs maîtres, en particulier avec les enfants. Il est recommandé de traiter les animaux dans la soirée afin de réduire tout contact avec les maîtres après traitement.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'érsafoxolaner, l'éprinomectine, au praziquantel ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Sachant que des effets fœtotoxiques et tératogènes sont décrits chez les animaux de laboratoire après exposition quotidienne importante au glycérol formol, les femmes enceintes doivent porter des gants pendant l'administration afin d'éviter tout contact direct avec le produit.

Précautions particulières concernant la protection de l'environnement :

Sans objet.

3.6 Effets indésirables

Chats :

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) :	Salivation excessive ¹ , diarrhée ¹ et vomissements ¹ Alopécie au site d'application ^{1,2} , prurit au site d'application ^{1,2} Léthargie ¹ , anorexie ¹ .
--	---

¹ Réactions le plus souvent bénignes, de courte durée et disparaissant spontanément.

² Transitoire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament vétérinaire. Les notifications doivent être envoyées, de préférence par l'intermédiaire d'un vétérinaire, soit au titulaire de l'autorisation de mise sur le marché ou à son représentant local, soit à l'autorité nationale compétente par l'intermédiaire du système national de notification. Voir la notice pour les coordonnées respectives.

3.7 Utilisation en cas de gestation, de lactation ou de ponte

Gestation et lactation :

Peut être utilisée chez les chattes gestantes et allaitantes.

Fertilité :

Peut être utilisée chez les chattes reproductrices.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les chats males reproducteurs. Les études de laboratoire sur les rats et les lapins n'ont pas mis en évidence d'effets indésirables dus aux substances actives sur les capacités reproductrices chez les males. Chez les males reproducteurs, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

3.8 Interactions médicamenteuses et autres formes d'interactions

Aucune connue.

3.9 Voies d'administration et posologie

Application spot-on.

Dosage :

Les doses minimales recommandées sont de 1,44 mg d'ésafoxolaner, 0,48 mg d'éprinomectine et 10 mg de praziquantel par kg de poids corporel.

Choisir la taille de l'applicateur appropriée en fonction du poids du chat. Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible. Un sous-dosage pourrait entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement de résistance.

Poids du chat	Volume d'une dose (ml)	Ésafoxolaner (mg)	Éprinomectine (mg)	Praziquantel (mg)
0,8 - < 2,5 kg	0,3	3,60	1,20	24,90
2,5 - < 7,5 kg	0,9	10,80	3,60	74,70
≥ 7,5 kg	Association appropriée d'applicateurs			

Mode d'administration :

1. Utiliser une paire de ciseaux pour découper la plaquette en suivant la ligne pointillée.
2. Puis retirer le film.
3. Sortir l'applicateur de l'emballage et pointer le bouchon vers le haut. **Tirer légèrement le piston vers l'arrière (environ 1 cm).** Faites attention à ne pas retirer le piston.
4. Tourner et enlever le bouchon.
5. Écarter les poils de la ligne médiane du cou, entre la base du crâne et les omoplates jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de l'applicateur sur la peau et **appliquer lentement** le contenu entièrement et directement sur la peau en un point. Le produit doit être appliqué sur peau sèche dans une zone où le chat ne peut pas se lécher. Chez les races à poils longs, faire particulièrement attention pour s'assurer que le produit soit appliqué directement sur la peau et non sur les poils afin de garantir une efficacité optimale.
6. Se laver les mains après utilisation.

Calendrier de traitement :

Une dose unique de produit doit être appliquée pour le traitement des infestations par les puces et/ou tiques et/ou les acariens, et le traitement concomitant des nématodes gastro-intestinaux et/ou pulmonaires, et/ou vésicaux, et/ou des vers oculaires, et des cestodes. La nécessité et la fréquence de re-traitement(s) doit être conforme à la prescription vétérinaire et doit prendre en compte la situation épidémiologique locale et le mode de vie de l'animal (ex : accès à l'extérieur). Voir aussi rubrique 3.5.

Zones non endémiques de la dirofilariose ou des vers pulmonaires félins :

Les chats non exposés à un risque permanent d'infection aux filaires adultes ou aux vers pulmonaires félins doivent être traités suivant le schéma prescrit par le vétérinaire, adapté à chaque cas particulier en matière de re-infection/infestation par les parasites. Par ailleurs, un produit à spectre étroit doit être utilisé pour assurer un traitement durable contre ces parasites.

Zones endémiques de la dirofilariose :

Les chats vivant dans une zone endémique de dirofilariose et connus pour être des chasseurs peuvent être traités tous les mois afin d'assurer à la fois la prévention de la dirofilariose et le traitement d'une potentielle ré-infestation par les cestodes. Par ailleurs, un produit à spectre étroit peut être utilisé pour le traitement suivant.

La prévention de la dirofilariose par destruction des larves de *Dirofilaria immitis* doit commencer dans le mois suivant la première exposition suspectée aux moustiques et doit se poursuivre jusqu'à un mois après la dernière exposition aux moustiques.

Zones endémiques des vers pulmonaires félins :

Les chats à risque (comportement de chasseur) vivant dans des zones endémiques peuvent être traités tous les mois afin de diminuer l'implantation de vers pulmonaires adultes responsables d'aelurostrongylose clinique et de traiter de potentielles re-infestations par des cestodes. Par ailleurs, un produit à spectre étroit doit être utilisé pour le traitement suivant.

Traitement des vers pulmonaires :

Du fait de la période de transit des larves L1 des poumons jusqu'au tube digestif, peu ou pas d'effet est attendu sur l'excrétion des larves L1 d'*A. abstrusus* dans les fèces dans les 2 semaines environ suivant le traitement. Le comptage des larves fécales pour contrôler l'efficacité du traitement (et la décision sur la nécessité d'un second traitement avec un produit à spectre étroit) doit donc être effectué au plus tôt deux semaines après le traitement.

Gale auriculaire :

Pour la gale auriculaire, demander un examen vétérinaire supplémentaire 4 semaines après le traitement afin de déterminer si un autre traitement avec un produit à spectre étroit est nécessaire.

Vers oculaires :

L'effet complet du traitement contre *Thelazia callipaeda* est attendu 14 jours après le traitement.

3.10 Symptômes de surdosage (et, le cas échéant, conduite d'urgence et antidotes)

L'innocuité a été démontrée jusqu'à 5 fois la dose maximum recommandée chez des chatons en bonne santé âgés de 8 semaines et plus, traités jusqu'à 6 fois à 4 semaines d'intervalles. À 3 fois la dose maximale recommandée, aucun effet indésirable n'a été observé. À 5 fois la dose maximale recommandée, un seul effet indésirable neurologique grave (ataxie, désorientation, apathie, tremblements, hypothermie et dilatation des pupilles) a été observé après le troisième traitement et de manière réversible après avoir lavé le site d'application, pris des mesures d'urgence et administré un traitement symptomatique. Chez quelques animaux, à 5 fois la dose maximale recommandée, des zones sous-cutanées rouges foncées ont été observées aux sites d'application.

3.11 Restrictions d'utilisation spécifiques et conditions particulières d'emploi, y compris les restrictions liées à l'utilisation de médicaments vétérinaires antimicrobiens et antiparasitaires en vue de réduire le risque de développement de résistance

Sans objet.

3.12 Temps d'attente

Sans objet.

4. INFORMATIONS PHARMACOLOGIQUES

4.1 Code ATCvet : QP54AA54

4.2 Propriétés pharmacodynamiques

L'ésafoxolaner est un (S)-énantiomère de l'afoxolaner et appartient à la classe des isoxazolines, qui est active contre les arthropodes. L'ésafoxolaner agit comme un antagoniste des canaux chlorures ligand-dépendants, en particulier ceux faisant intervenir le neurotransmetteur acide gamma-aminobutyrique (GABA). Parmi les modulateurs des canaux chlorures, les isoxazolines se lient sur un site cible distinct et unique dans les canaux chlorure GABA-dépendants de l'insecte, bloquant ainsi le transfert pré- et post-synaptique des ions chlorure à travers les membranes cellulaires. L'hyperexcitation prolongée induite par l'ésafoxolaner provoque une activité incontrôlée du système nerveux central des arthropodes et leur mort. La toxicité sélective de l'ésafoxolaner entre les arthropodes et les mammifères peut être liée à la sensibilité différentielle des récepteurs GABA des « arthropodes » par rapport aux récepteurs GABA des mammifères.

Les puces et les tiques sont respectivement éliminées dans les 24 et 48 heures après traitement, à l'exception de *R. sanguineus*.

L'ésafoxolaner tue les puces avant la production des œufs et prévient ainsi le risque de contamination de l'habitation. Il a une activité contre les acariens (*N. cati*, *O. cynotis*) responsables de la gale notoédrique ou de la gale auriculaire.

L'éprinomectine appartient à la classe des lactones macrocycliques. Les composés de cette classe se lient de manière sélective et avec une affinité élevée aux canaux chlorures glutamate-dépendants présents dans les cellules nerveuses et musculaires des invertébrés. Ceci conduit à une augmentation de la perméabilité membranaire aux ions chlorures et une hyperpolarisation de la cellule nerveuse ou musculaire, aboutissant à la paralysie et la mort du parasite. Le spectre d'efficacité de l'éprinomectine couvre les nématodes gastro-intestinaux et extra-intestinaux, et est aussi considéré comme ayant une activité contre les acariens (*N. cati*, *O. cynotis*).

Le praziquantel est un dérivé pyrazino-isoquinoléine de synthèse, actif sur les vers plats. Le praziquantel est rapidement absorbé à travers la surface des parasites et altère la perméabilité membranaire des cestodes, ce qui influe sur les flux des cations bivalents, notamment sur l'homéostasie de l'ion calcium, qui est considéré comme contribuant à la rapide contraction musculaire et à la vacuolisation. Cela conduit à des dommages sévères sur le tégument du parasite, une contraction et une paralysie, une perturbation du métabolisme et finalement la mort et l'expulsion du parasite.

4.3 Propriétés pharmacocinétiques

L'ésafoxolaner est absorbé par voie systémique à partir du site d'administration topique, atteignant des concentrations plasmatiques maximales entre 4 et 14 jours après application. L'ésafoxolaner est éliminé lentement du plasma ($t_{1/2} = 21,7 \pm 2,8$ jours après une seule administration) et est excrété dans les fèces et les urines.

L'éprinomectine est absorbée par voie systémique à partir du site d'administration topique, atteignant des concentrations plasmatiques maximales entre 1 et 2 jours après application. L'éprinomectine est éliminée lentement du plasma ($t_{1/2} = 5,4 \pm 2,7$ jours après une seule administration) et est excrétée dans les fèces.

Le praziquantel est absorbé par voie systémique à partir du site d'administration topique, atteignant des concentrations plasmatiques maximales entre 4 et 8 heures après application. Le praziquantel est éliminé lentement du plasma ($t_{1/2} = 4,3 \pm 1,9$ jours après une seule administration) et est excrété dans les urines.

Les profils pharmacocinétiques du praziquantel et de l'éprinomectine ne sont pas affectés par la co-administration.

Alors qu'aucune accumulation n'a été observée après administrations répétées de praziquantel, il a été observé une accumulation entre les 2^{èmes} et 5^{èmes} applications mensuelles pour l'ésafoxolaner (ratios de 3,24 pour la C_{max} et de 3,09 pour l'ASC) et pour l'éprinomectine (ratios de 1,59 pour la C_{max} et de 1,87 pour l'ASC). Voir rubrique 3.5 pour une utilisation en toute sécurité après traitement répété.

5. DONNÉES PHARMACEUTIQUES

5.1 Incompatibilités majeures

Aucune connue.

5.2 Durée de conservation

Durée de conservation du médicament vétérinaire tel que conditionné pour la vente : 3 ans

5.3 Précautions particulières de conservation

Conserver les applicateurs dans la plaquette d'origine de façon à les protéger de la lumière. Les applicateurs usagés doivent être éliminés immédiatement.

5.4 Nature et composition du conditionnement primaire

Applicateurs spot-on en forme de seringue en copolymère de cyclo-oléfine (COC) siliconé clair, piston en caoutchouc siliconé bromobutyle et bouchon en caoutchouc bromobutyle, contenant 0,3 ml ou 0,9 ml de produit, et placés dans des plaquettes en plastique individuelles.

Boîte en carton contenant 1, 3, 4 ou 15 plaquettes d'1 applicateur (de 0,3 ml chacun).

Boîte en carton contenant 1, 3, 4, 6 ou 15 plaquettes d'1 applicateur (de 0,9 ml chacun).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

5.5 Précautions particulières à prendre lors de l'élimination de médicaments vétérinaires non utilisés ou de déchets dérivés de l'utilisation de ces médicaments

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ou les applicateurs vides ne doivent pas être déversés dans les cours d'eau car l'ésafoxolaner pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

Utiliser les dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable au médicament vétérinaire concerné.

6. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

7. NUMÉRO(S) D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/2/20/267/001-009

8. DATE DE PREMIÈRE AUTORISATION

Date de première autorisation : 06/01/2021

9. DATE DE LA DERNIÈRE MISE À JOUR DU RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU PRODUIT

MM/AAAA

10. CLASSIFICATION DES MÉDICAMENTS VÉTÉRINAIRES

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

ANNEXE II

AUTRES CONDITIONS ET EXIGENCES PRÉVUES POUR L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Aucune.

ANNEXE III
ÉTIQUETAGE ET NOTICE

A. ÉTIQUETAGE

MENTIONS DEVANT FIGURER SUR L'EMBALLAGE EXTERIEUR

Boîte en carton, présentations de 1, 3, 4, 6 ou 15 applicateurs

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats < 2,5 kg

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats de 2,5 - 7,5 kg

2. COMPOSITION EN SUBSTANCES ACTIVES

Par dose :

ésafoxolaner 3,60 mg

éprinomectine 1,20 mg

praziquantel 24,90 mg

ésafoxolaner 10,80 mg

éprinomectine 3,60 mg

praziquantel 74,70 mg

3. TAILLE DE L'EMBALLAGE

1 x 0,3 ml

3 x 0,3 ml

4 x 0,3 ml

15 x 0,3 ml

1 x 0,9 ml

3 x 0,9 ml

4 x 0,9 ml

6 x 0,9 ml

15 x 0,9 ml

4. ESPÈCES CIBLES

Chats

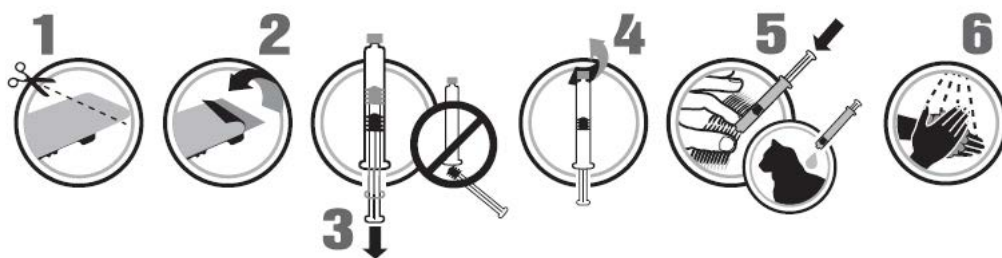
5. INDICATIONS

6. VOIES D'ADMINISTRATION

Spot-on.

Usage externe uniquement.

Éviter tout contact du produit avec les yeux.



7. TEMPS D'ATTENTE

8. DATE DE PÉREPTION

Exp. {mm/aaaa}

9. PRÉCAUTIONS PARTICULIÈRES DE CONSERVATION

Conserver les applicateurs inutilisés dans la plaquette d'origine.

10. LA MENTION « LIRE LA NOTICE AVANT UTILISATION »

Lire la notice avant utilisation.

11. LA MENTION « À USAGE VÉTÉRINAIRE UNIQUEMENT »

À usage vétérinaire uniquement.

12. LA MENTION « TENIR HORS DE LA VUE ET DE LA PORTÉE DES ENFANTS »

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

13. NOM DU TITULAIRE DE L'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH

14. NUMÉROS D'AUTORISATION DE MISE SUR LE MARCHÉ

EU/2/20/267/001 1 x 0,3 ml
 EU/2/20/267/002 3 x 0,3 ml
 EU/2/20/267/003 4 x 0,3 ml
 EU/2/20/267/004 15 x 0,3 ml

EU/2/20/267/005 1 x 0,9 ml
 EU/2/20/267/006 3 x 0,9 ml
 EU/2/20/267/007 4 x 0,9 ml

EU/2/20/267/008	6 x 0,9 ml
EU/2/20/267/009	15 x 0,9 ml

15. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Plaquette

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

NexGard Combo < 2.5 kg

NexGard Combo 2,5 – 7,5 kg



2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

0,3 ml

0,9 ml

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

**MENTIONS MINIMALES DEVANT FIGURER SUR LES UNITÉS DE
CONDITIONNEMENT PRIMAIRE DE PETITE TAILLE**

Applicateur

1. NOM DU MÉDICAMENT VÉTÉRINAIRE

NexGard Combo

2. COMPOSITION QUANTITATIVE DES SUBSTANCES ACTIVES

0,3 ml

0,9 ml

3. NUMÉRO DU LOT

Lot {numéro}

4. DATE DE PÉREMPTION

Exp. {mm/aaaa}

B. NOTICE

NOTICE

1. Nom du médicament vétérinaire

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats < 2,5 kg

NexGard Combo solution pour spot-on pour chats de 2,5 - 7,5 kg

2. Composition

Chaque applicateur spot-on délivre :

Substances actives :

NexGard Combo	Volume d'une dose (ml)	Ésafoxolaner (mg)	Éprinomectine (mg)	Praziquantel (mg)
Chats 0,8 - < 2,5 kg	0,3	3,60	1,20	24,90
Chats 2,5 - < 7,5 kg	0,9	10,80	3,60	74,70

Excipients :

Butylhydroxytoluène (E321) 1 mg/ml

Solution incolore transparente à jaune clair à marron clair.

3. Espèces cibles

Chats

4. Indications d'utilisation

Pour les chats atteints ou à risque d'infestation parasitaires mixtes par des cestodes, des nématodes et des ectoparasites. Le médicament vétérinaire est exclusivement indiqué lorsque les trois groupes sont ciblés en même temps.

Ectoparasites

- Traitement des infestations par les puces (*Ctenocephalides felis*). Un traitement assure une activité insecticide immédiate et persistante contre les puces pendant un mois.
- Le produit peut être intégré à une stratégie de traitement pour le contrôle de la dermatite par allergie aux piqûres de puces (DAPP).
- Traitement des infestations par les tiques. Un traitement assure une activité acaricide immédiate et persistante contre *Ixodes scapularis* et *Ixodes hexagonus* pendant un mois et par *Ixodes ricinus* pendant 5 semaines.
- Activité acaricide persistante de 7 jours à cinq semaines sur les tiques après traitement de l'infestation contre *Rhipicephalus sanguineus*.
- Traitement des infestations par *Otodectes cynotis* (gale auriculaire).
- Traitement de la gale notoédrique (causé par *Notoedres cati*).

Cestodes

- Traitement des infestations par les vers plats (*Dipylidium caninum*, *Taenia taeniaeformis*, *Echinococcus multilocularis*, *Joyeuxiella pasqualei*, et *Joyeuxiella fuhrmanni*).

Nématodes

- Prévention de la dirofilariose (larves de *Dirofilaria immitis*) pendant un mois.

- Traitement des infestations par les nématodes gastro-intestinaux (larves L3, L4 et adultes de *Toxocara cati*, larves L4 et adultes de *Ancylostoma tubaeforme* et *Ancylostoma ceylanicum*, et adultes de *Toxascaris leonina* et d'*Ancylostoma braziliense*).
- Traitement des infestations par les vers pulmonaires félines (larves L4 et adultes *Troglostrongylus brevior*), larves L3, L4 et adultes d'*Aelurostrongylus abstrusus*).
- Prévention d'aelurostrongylose (par réduction du nombre d'infestation par les larves L3 et L4 d'*Aelurostrongylus abstrusus*).
- Traitement des infestations par les vers vésicaux (*Capillaria plica*).
- Traitement des infestations par les vers oculaires (*Thelazia callipaeda*).

5. Contre-indications

Ne pas utiliser en cas d'hypersensibilité aux substances actives ou à l'un des excipients.

6. Mises en garde particulières

Mises en garde particulières :

Lors de l'application du médicament vétérinaire, une attention particulière doit être portée chez les races à poils longs pour s'assurer qu'il est appliqué directement sur la peau et non sur les poils, ce qui pourrait diminuer la biodisponibilité des substances actives.

Il est nécessaire que les tiques et les puces aient commencé leur repas sur le chat pour être exposés à l'ésafoxolaner, par conséquent le risque de maladie transmise par les arthropodes ne peut pas être exclu.

Les chats vivant dans des zones endémiques de dirofilariose, ou ceux qui ont voyagé dans des zones endémiques, peuvent être infestés par des filaires adultes. Même si le médicament vétérinaire peut être administré en toute sécurité aux chats infestés par des filaires adultes, aucun effet thérapeutique contre les formes adultes de *Dirofilaria immitis* n'a été établi. Ainsi, il est recommandé que tous les chats âgés de 6 mois ou plus, vivant dans des zones endémiques de dirofilariose, soient soumis à des tests de détection d'infestation par des filaires adultes avant administration du médicament vétérinaire pour la prévention de la dirofilariose.

Une ré-infestation par les vers plats peut se produire à moins de gérer les hôtes intermédiaires tels que les puces, les souris, etc. Certains chats atteints d'infestation manifeste par *Joyeuxiella spp.* ou *Dipylidium caninum* peuvent cependant ne jamais héberger une quantité importante de vers juvéniles qui peuvent être moins sensibles au produit. Dans ce tel cas, il est donc recommandé d'effectuer un suivi à la fin du traitement.

La résistance des parasites à une classe particulière d'antiparasitaires incluse dans la composition d'une association médicamenteuse peut se développer après l'utilisation répétée d'antiparasitaires de ces classes sur une longue période. Par conséquent, l'information épidémiologique relative à la sensibilité actuelle des espèces cibles doit être prise en compte afin de limiter la possibilité de sélection future de résistances.

L'utilisation d'antiparasitaires lorsqu'ils ne sont pas nécessaires ou une utilisation non conforme aux indications fournies dans le RCP peut augmenter la pression de sélection de résistances et entraîner une réduction de l'efficacité. La décision d'utiliser le produit doit s'appuyer sur la confirmation de l'espèce et de la charge parasitaire, ou du risque d'infestation basé sur les données épidémiologiques, pour chaque animal.

En l'absence de risque de co-infection, un produit à spectre étroit doit être utilisé.

La possibilité que d'autres animaux vivant dans le même foyer puissent être à l'origine de réinfection par des puces ou des vers doit être envisagée et ces derniers doivent être traités si nécessaire avec un produit adapté.

Éviter de shampooiner l'animal dans les 2 jours suivant l'application du produit parce que l'efficacité du produit dans ce cas n'a pas été testé.

Pour réduire la ré-infestation due à l'émergence de nouvelles puces, il est recommandé de traiter tous les chats du foyer. Les autres animaux vivant dans le même foyer doivent aussi être traités avec un médicament approprié.

Tous les stades des puces peuvent infester le panier du chat, son lieu de couchage et ses zones régulières de repos comme les tapis et les canapés. En cas d'infestation massive de puces et au début des mesures de contrôle, ces zones doivent être traitées avec un produit approprié pour l'environnement et aspirées régulièrement.

Une étude en laboratoire contre une espèce de tique a montré que le port d'un collier Elisabéthain entre le moment du traitement et les deux jours suivants pouvait retarder le début d'action du produit.

Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles :

Pour application spot-on uniquement. Ne pas injecter, ne pas administrer par voie orale ni par toute autre voie. Éviter tout contact avec les yeux du chat. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement à l'eau claire. Si l'irritation oculaire persiste, consulter un vétérinaire.

Il est important d'appliquer le médicament vétérinaire sur une zone de peau que le chat ne peut pas lécher : la ligne médiane du cou, entre la base du crâne et les omoplates. S'assurer que les animaux ne peuvent pas se lécher entre eux jusqu'à ce la zone traitée ne soit plus visible. L'ingestion du médicament vétérinaire a donné lieu à une salivation excessive.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été évaluée chez les chatons âgés de moins 8 semaines. Le produit doit être utilisé chez les chats pesant au moins 0,8 kg et âgés d'au moins 8 semaines.

Le médicament vétérinaire doit être exclusivement utilisé lorsqu'une infestation mixte est confirmée ou lorsque les chats ont un risque significatif d'avoir une infestation mixte avec des ectoparasites et des nématodes (incluant la prévention de la dirofilariose) et qu'un traitement simultané contre les cestodes est indiqué. En l'absence de risque de co-infestation, l'utilisation d'un antiparasitaire à spectre étroit doit être considéré en première intention.

Le fondement pour la prescription et la fréquence d'utilisation doit être adapté aux besoins individuels du chat, basé sur l'évaluation clinique, le style de vie de l'animal et la situation épidémiologique locale (y compris les risques zoonotiques, le cas échéant) pour traiter exclusivement les infestations ou risques d'infestation mixtes.

Le médicament vétérinaire ne doit pas être utilisé sur d'autres chats sans avoir consulté un vétérinaire au préalable.

Les traitements répétés doivent être limités à des situations individuelles (voir rubrique « Indications nécessaires à une administration correcte » pour les instructions de traitement) avec un intervalle minimum de traitement de 4 semaines. L'innocuité n'a pas été évaluée au-delà de 6 mois de traitement (voir également les rubriques « Précautions particulières pour une utilisation sûre chez les espèces cibles » et « Surdosage ») ; aussi il n'est pas recommandé d'administrer plus de 6 traitements consécutifs sur une période de 12 mois.

L'échinococcose représente un danger pour l'homme et est une maladie à déclaration obligatoire auprès de l'Organisation Mondiale de la Santé Animale (WOAH). En cas d'échinococcose, des directives spécifiques sur le traitement et le suivi ainsi que sur la protection des personnes doivent être suivies. Consulter des experts ou des instituts de parasitologie.

Précautions particulières à prendre par la personne qui administre le médicament vétérinaire aux animaux :

Ne pas fumer, boire ou manger pendant l'application.

Se laver les mains immédiatement après utilisation.

Les applicateurs usagés doivent être immédiatement éliminés et ne pas être laissés à la vue ou à la portée des enfants.

Éviter de toucher le contenu de l'applicateur avec les doigts. Si cela se produit, se laver les mains avec de l'eau et du savon. Ce médicament vétérinaire peut causer une irritation des yeux, qui peut être grave dans des cas exceptionnels. En cas de contact accidentel avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau. En cas d'utilisation de lentilles de contact, les enlever après les 5 premières minutes, puis continuer de rincer. Demandez conseil à un médecin et montrez-lui la notice ou l'étiquette.

S'assurer que la zone d'application n'est plus visible avant de la toucher. Les enfants ne doivent pas être autorisés à jouer avec les animaux traités jusqu'à ce que le site d'application ne soit plus visible et il n'est pas recommandé que les animaux récemment traités dorment avec leurs maîtres, en particulier avec les enfants. Il est recommandé de traiter les animaux dans la soirée afin de réduire tout contact avec les maîtres après traitement.

Les personnes présentant une hypersensibilité connue à l'érsafoxolaner, l'éprinomectine, au praziquantel ou à l'un des excipients doivent éviter tout contact avec le médicament vétérinaire.

Sachant que des effets fœtotoxiques et tératogènes sont décrits chez les animaux de laboratoire après exposition quotidienne importante au glycérol formol, les femmes enceintes doivent porter des gants pendant l'application afin d'éviter tout contact direct avec le produit.

Gestation et lactation :

Peut être utilisé chez les chattes gestantes et allaitantes.

Fertilité :

Peut être utilisée chez les chattes reproductrices.

L'innocuité du médicament vétérinaire n'a pas été établie chez les chats mâles reproducteurs. Les études de laboratoire sur les rats et les lapins n'ont pas mis en évidence d'effets indésirables dus aux substances actives sur les capacités reproductrices chez les mâles. Chez les mâles reproducteurs, l'utilisation ne doit se faire qu'après évaluation du rapport bénéfice/risque établie par le vétérinaire responsable.

Surdosage :

L'innocuité a été démontrée jusqu'à 5 fois la dose maximum recommandée chez des chatons en bonne santé âgés de 8 semaines et plus, traités jusqu'à 6 fois à 4 semaines d'intervalles. À 3 fois la dose maximale recommandée, aucun effet indésirable n'a été observé. À 5 fois la dose maximale recommandée, un seul effet indésirable neurologique grave (ataxie, désorientation, apathie, tremblements, hypothermie et dilatation des pupilles) a été observé après le troisième traitement et de manière réversible après avoir lavé le site d'application, pris des mesures d'urgence et administré un traitement symptomatique. Chez quelques animaux, à 5 fois la dose maximale recommandée, des zones sous-cutanées rouge foncé ont été observées aux sites d'application.

7. Effets indésirables

Chats :

Peu fréquent (1 à 10 animaux / 1 000 animaux traités) :

Hypersalivation¹ (augmentation de la salivation), diarrhée¹, vomissements¹, alopecie au site d'application ^{1,2} (perte de poil), prurit au site d'application ^{1,2} (démangeaisons), léthargie¹ (diminution de l'activité) et anorexie¹ (diminution de l'appétit).

¹ Réactions le plus souvent bénignes, de courte durée et disparaissant spontanément.

² Transitoire.

Il est important de notifier les effets indésirables. La notification permet un suivi continu de l'innocuité d'un médicament. Si vous constatez des effets indésirables, même ceux ne figurant pas sur cette notice, ou si vous pensez que le médicament n'a pas été efficace, veuillez contacter en premier lieu votre vétérinaire. Vous pouvez également notifier tout effet indésirable au représentant local du titulaire de l'autorisation de mise sur le marché en utilisant les coordonnées figurant à la fin de cette notice, ou par l'intermédiaire de votre système national de notification.

8. Posologie pour chaque espèce, voies et mode d'administration

Pour application topique sur la peau (spot-on).



Dosage :

Les doses minimales recommandées sont de 1,44 mg d'ésafoxolaner, 0,48 mg d'éprinomectine et 10 mg de praziquantel par kg de poids corporel.

9. Indications nécessaires à une administration correcte

Choisir la taille de l'applicateur appropriée en fonction du poids du chat (0,3 ou 0,9 ml, voir rubrique « Composition »). Afin de garantir une posologie appropriée, le poids corporel doit être déterminé aussi précisément que possible. Un sous-dosage pourrait entraîner une utilisation inefficace et favoriser le développement de résistance.

1. Utiliser une paire de ciseaux pour découper la plaquette en suivant la ligne pointillée.
2. Puis retirer le film.
3. Sortir l'applicateur de l'emballage et pointer le bouchon vers le haut. **Tirer légèrement le piston vers l'arrière (environ 1 cm).** Faites attention à ne pas retirer le piston.
4. Tourner et enlever le bouchon.
5. Écarter les poils de la ligne médiane du cou, entre la base du crâne et les omoplates jusqu'à ce que la peau soit visible. Placer l'embout de l'applicateur sur la peau et **appliquer lentement** le contenu entièrement et directement sur la peau en un point. Le produit doit être appliqué sur peau sèche, sur une zone où le chat ne peut pas se lécher. Chez les races à poils longs, faire particulièrement attention pour s'assurer que le produit soit appliqué directement sur la peau et non sur les poils afin de garantir une efficacité optimale.
6. Se laver les mains après utilisation.

Calendrier de traitement :

Une dose unique de produit doit être appliquée pour le traitement des infestations par les puces et/ou tiques et/ou les acariens, et le traitement concomitant des nématodes gastro-intestinaux et/ou pulmonaires, et/ou vésicaux, et/ou des vers oculaires, et des cestodes. La nécessité et la fréquence de re-traitement(s) doit être conforme à la prescription vétérinaire et prendre en compte la situation épidémiologique locale et le mode de vie de l'animal (accès à l'extérieur). Voir aussi rubrique « Mises en garde particulières »

Zones non endémiques de la dirofilariose ou des vers pulmonaires félins :

Les chats non exposés à un risque permanent d'infection aux filaires adultes ou aux vers pulmonaires félins doivent être traités suivant le schéma prescrit par le vétérinaire adapté à chaque cas particulier en matière de re-infection/infestation par les parasites. Par ailleurs, un produit à spectre étroit doit être utilisé pour assurer un traitement durable contre ces parasites.

Zones endémiques de la dirofilariose :

Les chats vivant dans une zone endémique de dirofilariose et connus pour être des chasseurs, peuvent être traités tous les mois afin d'assurer à la fois la prévention de la dirofilariose et le traitement d'une potentielle ré-infection par les cestodes. Par ailleurs, un produit à spectre étroit peut être utilisé pour le traitement suivant.

La prévention de la dirofilariose par destruction des larves de *Dirofilaria immitis* doit commencer dans le mois suivant la première exposition suspectée aux moustiques et doit se poursuivre jusqu'à un mois après la dernière exposition aux moustiques.

Zones endémiques des vers pulmonaires félins :

Les chats à risque (comportement de chasseur) vivant dans des zones endémiques peuvent être traités tous les mois afin de diminuer l'implantation de vers pulmonaires adultes responsables d'aelurostrongylose clinique et de traiter de potentielles re-infestations par des cestodes. Par ailleurs, un produit à spectre étroit doit être utilisé pour le traitement suivant.

Traitement des vers pulmonaires :

Du fait de la période de transit des larves L1 des poumons jusqu'au tube digestif, peu ou pas d'effet est attendu sur l'excrétion des larves L1 d'*A. abstrusus* dans les fèces dans les 2 semaines environ suivant le traitement. Le comptage des larves fécales pour contrôler l'efficacité du traitement (et la décision sur la nécessité d'un second traitement avec un produit à spectre étroit) doit donc être effectué au plus tôt deux semaines après le traitement.

Gale auriculaire :

Pour la gale auriculaire, demander un examen vétérinaire supplémentaire 4 semaines après le traitement afin de déterminer si un autre traitement avec un produit à spectre étroit est nécessaire.

Vers oculaires :

L'effet complet du traitement contre *Thelazia callipaeda* est attendu 14 jours après le traitement.

10. Temps d'attente

Sans objet.

11. Précautions particulières de conservation

Tenir hors de la vue et de la portée des enfants.

Conserver les applicateurs dans la plaquette d'origine de façon à les protéger de la lumière.

Les applicateurs usagés doivent être éliminés immédiatement.

Ne pas utiliser ce médicament vétérinaire après la date de péremption figurant sur la boîte, la plaquette et l'applicateur après Exp.

12. Précautions particulières d'élimination

Ne pas jeter les médicaments dans les égouts ou dans les ordures ménagères.

Le médicament vétérinaire ou les applicateurs vides ne doivent pas être déversés dans les cours d'eau car l'ésafoxolaner pourrait mettre en danger les poissons et autres organismes aquatiques.

Utiliser des dispositifs de reprise mis en place pour l'élimination de tout médicament vétérinaire non utilisé ou des déchets qui en dérivent, conformément aux exigences locales et à tout système national de collecte applicable. Ces mesures devraient contribuer à protéger l'environnement.

Demandez à votre vétérinaire ou à votre pharmacien comment éliminer les médicaments dont vous n'avez plus besoin.

13. Classification des médicaments vétérinaires

Médicament vétérinaire soumis à ordonnance.

14. Numéros d'autorisation de mise sur le marché et présentations

EU/2/20/267/001-009

Boîte en carton contenant 1, 3, 4 ou 15 plaquettes d'1 applicateur (0,3 ml chacun).

Boîte en carton contenant 1, 3, 4, 6 ou 15 plaquettes d'1 applicateur (0,9 ml chacun).

Toutes les présentations peuvent ne pas être commercialisées.

15. Date à laquelle la notice a été révisée pour la dernière fois

{MM/AAAA}

Des informations détaillées sur ce médicament vétérinaire sont disponibles dans la base de données de l'Union sur les médicaments (<https://medicines.health.europa.eu/veterinary>).

16. Coordonnées

Titulaire de l'autorisation de mise sur le marché :

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
55216 Ingelheim/Rhein
Allemagne

Fabricant responsable de la libération des lots :

Boehringer Ingelheim Animal Health France SCS
4 Chemin du Calquet
31000 Toulouse
France

Représentants locaux et coordonnées pour notifier les effets indésirables présumés :

België/Belgique/Belgien

Boehringer Ingelheim Animal
Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles/Brussel/Brüssel
Tél/Tel: + 32 2 773 34 56

Република България

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Виена, Австрия
Tel: +359 2 958 79 98

Česká republika

Boehringer Ingelheim spol. s r.o.
Purkyňova 2121/3
CZ - 110 00, Praha 1
Tel: +420 234 655 111

Danmark

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics
A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: + 45 3915 8888

Deutschland

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
55216 Ingelheim/Rhein
Tel: 0800 290 0 270

Eesti

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Eesti filiaal
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viin, Austria
Tel: +372 612 8000

Ελλάδα

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Γερμανία
Τηλ: +30 2108906300

España

Boehringer Ingelheim Animal Health España,
S.A.U.
Prat de la Riba, 50
08174 Sant Cugat del Vallès (Barcelona)
Tel: +34 93 404 51 00

Lietuva

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Lietuvos filialas
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Vīne, Austrija
Tel: +370 5 2595942

Luxembourg/Luxemburg

Boehringer Ingelheim Animal Health Belgium SA
Avenue Arnaud Fraiteurlaan 15-23,
1050 Bruxelles/Brussel/Brüssel
Tél/Tel: + 32 2 773 34 56

Magyarország

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Magyarországi Fióktelep
Lechner Ö. Fasor 10.
H-1095 Budapest
Tel: +36 1 299 8900

Malta

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, il-Ġermanja
Tel: +353 1 291 3985

Nederland

Boehringer Ingelheim Animal Health
Netherlands bv
Basisweg 10
1043 AP Amsterdam
Tel: +31 20 799 6950

Norge

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: +47 66 85 05 70

Österreich

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Wien
Tel: +43 1 80105-6880

Polska

Boehringer Ingelheim Sp. z o.o.
ul. Józefa Piusa Dziekońskiego 3
00-728 Warszawa
Tel.: + 48 22 699 0 699

France

Boehringer Ingelheim Animal Health France
SCS
29, avenue Tony Garnier
69007 Lyon
Tél : +33 4 72 72 30 00

Hrvatska

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Beč, Austrija
Tel: +385 1 2444 600

Ireland

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Germany
Tel: +353 1 291 3985

Ísland

Vistor
Hörgatún 2
210 Garðabær
Sími: + 354 535 7000

Italia

Boehringer Ingelheim Animal Health
Italia S.p.A.
Via Vezza d'Oglio, 3
20139 Milano
Tel: +39 02 53551

Κύπρος

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Γερμανία
Τηλ: +30 2108906300

Latvija

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Latvijas filiāle
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viena, Austrija
Tel: +371 67 240 011

Portugal

Boehringer Ingelheim Animal Health Portugal,
Unipessoal, Lda.
Avenida de Pádua, 11
1800-294 Lisboa
Tel: +351 21 313 5300

România

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Sucursala București
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viena, Austria
Tel: +40 21 302 28 00

Slovenija

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG
Podružnica Ljubljana
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Dunaj, Avstrija
Tel: +386 1 586 40 00

Slovenská republika

Boehringer Ingelheim RCV GmbH & Co KG, o.z.
Dr. Boehringer Gasse 5-11
A-1121 Viedeň, Rakúsko
Tel: +421 2 5810 1211

Suomi/Finland

Vetcare Oy
PL/PB 99
24101 Salo
Puh/Tel: + 358 201443360

Sverige

Boehringer Ingelheim Animal Health Nordics A/S
Weidekampsgade 14
DK-2300 København S
Tlf: +46 (0)40-23 34 00

United Kingdom (Northern Ireland)

Boehringer Ingelheim Vetmedica GmbH
D-55216 Ingelheim/Rhein, Germany
Tel: +353 1 291 3985

17. Autres informations

L'ésafoxolaner tue les puces avant la production des œufs et prévient ainsi le risque de contamination de l'habitation.